

## ORDONNANCE COLLECTIVE

<b>TRAITEMENT DE LA SURINFECTION FONGIQUE DE L'ÉRYTHÈME FESSIER</b>	<b>OC-M-C6</b>
<b>Médication visée par l'ordonnance collective :</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Clotrimazole 1 %, crème</li> </ul>	
<b>Professionnels visés par l'ordonnance et secteur(s) d'activité(s) :</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Infirmières exerçant au CSSS Vallée de la Batiscan, secteurs 0-17 ans et Santé physique</li> <li>▪ Pharmaciens communautaires exerçant sur le territoire du Québec</li> </ul>	
<b>Catégories de clientèle visées ou situation clinique visée :</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Jeune enfant de 2 ans et moins</li> </ul>	
<b>Activités réservées :</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Évaluer la condition physique et mentale d'une personne symptomatique</li> <li>▪ Initier des mesures diagnostiques et thérapeutiques</li> </ul>	

**INDICATION :**

- Traitement de la surinfection fongique (candida) de l'érythème fessier.

**CONDITIONS :**

- Présence d'un érythème fessier ne répondant pas à l'application des crèmes protectrices usuelles (pâte de zinc ou d'ihle).
- Suggéré par la présence de lésions satellites au pourtour.

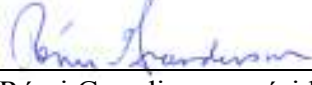
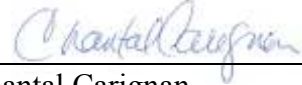


**CONTRE-INDICATIONS :**

- Hypersensibilité connue au clotrimazole.

**LIMITES :**

- Référer au médecin, si le diagnostic est incertain ou dans les cas suivants :
  - Fièvre
  - Ulcération profonde
  - Symptômes systémiques (p. ex. : vomissements, léthargie)
  - Progression rapide des lésions ou des rougeurs (de quelques minutes à quelques heures)
  - Lésions suintantes ou purulentes
  - Dermatite récurrente ou chronique

Adoption par le CMDP :	 Rémi Grandisson, président du CMDP	
Validé par la DSSOS-SI :	 Chantal Carignan	
Date d'entrée en vigueur :	19-05-2010	Date de révision :

## **Interventions de l'infirmière en application de son champ d'exercice et des activités qui lui sont réservées**

### **Évaluer la condition physique et mentale d'une personne symptomatique**

- Identifier la présence d'un érythème fessier et rechercher si présence de lésions satellites.
- Évaluer si les mesures de base de prévention et traitement de l'érythème fessier sont appliquées, sinon les optimiser.

### **Initier des mesures diagnostiques et thérapeutiques**

- Remplir le formulaire de liaison pour l'application de l'ordonnance collective.
- Remettre le formulaire au parent et l'informer qu'il peut s'adresser au pharmacien communautaire de son choix.
- Selon les besoins, effectuer le suivi.
- Recommander de cesser l'utilisation de débarbouillettes humides parfumées commerciales et de préférer nettoyer à l'eau et au savon doux.

### **Enseignement requis**

- Informer le parent de la nécessité de voir un médecin si absence de réponse au traitement après 7-10 jours ou si détérioration.
- Aviser le parent de la nécessité de voir un médecin si apparition de signes ou symptômes tels que décrits dans la section « Limites ».

### **Objet de l'ordonnance et posologie**

- Clotrimazole 1 %, crème.
- Appliquer deux fois par jour (matin et soir) une mince couche de crème sur la zone atteinte et faire pénétrer en frottant doucement.
- Continuer à utiliser une poudre asséchante en petite quantité, puis appliquer une préparation barrière (ex. pâte d'oxyde de zinc).
- Utiliser jusqu'à 48 heures après la disparition du rash.
- Ne pas utiliser plus de 14 jours.